

Image not found or type unknown



Résidence alternée et résidence permanente

Par **fany76**, le **13/05/2010** à **11:53**

Bonjour,
Je suis maman d'une petite fille de 10 ans bientôt. Je partage la garde, en résidence alternée, avec son père depuis plusieurs années maintenant. Lors de notre séparation, le juge aux affaires familiales m' a confié la garde permanente de notre fille. Nous n'avons pas déclaré la garde alternée juridiquement, juste fiscalement. Je souhaiterai récupérer ma fille en residence permanente, en ai je le droit ? Aussi, son père ne verse plus de pension alimentaire depuis le début de la garde alternée hors ses revenus sont plus important que les miens. Est ce normal ?